

> De la ville automobile à la ville à vivre

Le 17 novembre 2011

**EVOLUTION DES MODALITES D'AMENAGEMENT DE
L'ESPACE PUBLIC**

DEMARCHE - ORGANISATION

> DEMARCHE - ORGANISATION

- La démarche de conduite du changement :

- Une démarche de conduite du changement ambitieuse actuellement en cours à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- Pilotage de cette démarche par un comité stratégique réunissant 10 élus communautaires sous la présidence déléguée de Madame Françoise Cartron
- Les 4 principales actions de la démarche de conduite de changement :
 - ① Assurer le suivi et la mise en œuvre du projet d'administration
 - ② Continuer à suivre la mise en œuvre des contrats de co-développement
 - ③ Travailler à l'évolution des différents règlements d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux
 - ④ Enclencher la réflexion sur des sujets plus prospectifs

> DEMARCHE - ORGANISATION

- L'action n°3

« Travailler à l'évolution des différents règlements d'intervention de la CUB »

Il s'agit de proposer des évolutions dans les modalités d'aménagement des espaces publics courants, selon les 4 axes de réflexion suivants :

- Un espace public plus souple dans ses usages et ses évolutions
- Un espace public plus économe en coût global et en espace
- Un espace public plus adapté aux contextes variés des différents tissus de l'agglomération
- Un espace public plus respectueux des exigences du développement durable

> DEMARCHE - ORGANISATION

Lors de sa réunion du 3 décembre 2010, le comité stratégique a :

- chargé la Direction de la Voirie du Pôle Proximité d'engager ce travail sur l'évolution des modalités d'aménagement des espaces publics courant

- validé la méthode de travail proposée pour y parvenir

> DEMARCHE - ORGANISATION

- La méthode de travail

Organisée en 5 phases. Ouverte, participative, transversale et territorialisée

- **1ère phase : mettre en place la structure de travail**
- ❖ Constituer une équipe de projet pluridisciplinaire et transversale qui aura notamment pour mission :
 - d'auditionner et participer aux échanges avec les communes, experts, partenaires extérieurs et services de la CUB
 - dégager et proposer des lignes de révision et/ou d'adaptation des documents cadres relatifs à la thématiques des espaces publics ou impactés par cette thématique
 - détailler les lignes de révision / adaptation retenues et veiller à leur traduction dans les documents cadres sus- cités

> DEMARCHE - ORGANISATION

- Intégrer à cette équipe 4 élus désignés par le COSTRAT qui s'impliqueront plus directement dans la démarche, notamment en participant à l'animation des séminaires et réunions thématiques
- Présentation de l'équipe projet

Direction de la Voirie	Pascal Besançon Sébastien Guichard Dominique Raffailac
Mission co-développement	Isabelle Mesple-Somps
Direction territoriale Sud	François Baigneau
Direction territoriale Bordeaux	François Durquety
Direction territoriale Ouest	Sylvie Tatareau
Direction territoriale Rive Droite	Bruno Hannover
Direction de l'Urbanisme	Fabienne Anceau Jean-Baptiste Rigaudy
Direction de la stratégie et des études de déplacements	Josiane Perrussan Sandrine Grillet Jean-François Souet
Direction des transports et de la mobilité durable	Fabrice Magnier Marie-Reine Varas

Direction de la Nature	Anne Desurmont
Direction des Grands Travaux et des investissements de déplacement	Jean Louis Geonget
Direction du développement durable et de la participation	Caroline Grand Karine Seigneur
Direction des entreprises et de l'attractivité	
Direction de l'Eau	Mathieu Ahyerre Pascal Botzung
Direction collecte et traitement des déchets	Jean-Louis Soulans Michel Haget
A'Urba	Nicolas Drouin Jean-Christophe Chadenson
Elus	Bernard Labiste Alain David Christophe Duprat Jean-Louis David

> DEMARCHE - ORGANISATION

2ème phase : lancer la démarche, s'approprier le sujet, partager, « brain stormer »

Organisation d'un séminaire rassemblant les communes, la CUB, les experts, les partenaires extérieurs, les élus référents du domaine.

Objectif : faire émerger les problématiques les plus prégnantes et les attentes les plus fortes pour chaque axes de réflexion.

Méthode : positionnement du débat et des enjeux en séance plénière, puis Brain Storming en sous groupe de travail, sur la base « constats / propositions ».

Résultat attendu : 5 constats et 5 propositions par axe de réflexion, soit au total

20 constats + 20 propositions qui formeront le socle pour la suite de la démarche.

> DEMARCHE - ORGANISATION

3ème phase : écouter, détailler, faire le bilan et prioriser

- ❖ Organisation de réunions par typologie des tissus caractéristiques de l'agglomération, tels que définies par le PLU, et reprises dans le CGEP :
 - habitat discontinu en milieu naturel
 - formes urbaines diversifiées et pavillonnaires
 - tissus d'échoppes et de maisons de ville
 - tissus de centralités urbaines

Soit 4 réunions thématiques ouvertes à tous : communes, CUB, experts, partenaires

extérieurs, élus référents du domaine

- ❖ Les 20 constats issus du séminaire de lancement (cf. 2ème phase) permettent d'identifier des problématiques majeures qui constituent la base de travail des participants à ces réunions thématiques.

le but de ces travaux est de formuler des objectifs pour répondre aux problématiques identifiées, avec illustrations par des points concrets sur lesquels il faudrait agir pour atteindre ces objectifs.

- ❖ L'équipe projet réalise un travail d'analyse des éléments recueillis lors de ces 4 réunions et élabore un document sous forme de "synthèse des objectifs".

> DEMARCHE - ORGANISATION

- **4ème phase : établir des propositions d'évolution et/ou de révision des documents cadres**
- ❖ Écriture d'une 1ère version de propositions permettant d'atteindre les objectifs identifiés en 3e phase
- ❖ Consultation des associations représentatives (PMR, vélos, usagers...)
- ❖ Organisation d'un séminaire dans la même configuration que celui de la 2ème phase, pour partager les propositions et aboutir à des solutions validées par tous les acteurs
- **5ème phase : réviser les documents**

> DEMARCHE - ORGANISATION

Le calendrier

1ère phase : **mettre en place la structure de travail et proposer la méthode de travail**

janvier / février 2011

Jalon N°1 : Validation par le COSTRAT du 3 décembre 2010

2ème phase : **lancer la démarche, partager, « brain stomer »**

mars / avril 2011

Jalon N°2 : Séminaire du 31 mars 2011

3ème phase : **écouter, détailler, synthétiser les objectifs**

mai / juin 2011 – réunions thématiques tous les mercredis matin du mois de mai

Jalon N°3 : Validation des objectifs par le COSTRAT du 9 septembre 2011

4ème phase : **établir des propositions d'évolution et/ou de révision des documents cadres**

octobre / novembre 2011

Jalon N°4 : Proposition de solutions en COSTRAT de décembre 2011

5ème phase : **réviser les documents**

1er trimestre 2012

Jalon N°5 : Documents révisés pour la fin du 1er trimestre 2012